

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
Rue François Ier
41 230 COURMEMIN
Tel : 02.54.83.92.87
Email : ec-courmemin@ac-orleans-tours.fr

Compte-rendu du 1er conseil d'école
R.P.I. Courmemin / Vernou-en-Sologne
Séance du 10 novembre 2023

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 10 novembre 2023 à 18h00, dans la salle du conseil municipal de Courmemin.

Étaient présents :

- M. Chantier, maire de Courmemin
- M. Deguine, maire de Vernou-en-Sologne
- Mme Duval, adjointe au maire de Courmemin
- M. Guichard et Mme Courcelles, adjoints mairie de Vernou-en-Sologne
- M. Blanc, Délégué Départemental de l'Education Nationale

- Mme Segart, Mme Pérès et Mme Bernard, représentantes des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Mathieu, Mme Bertin, M. Boubet représentants des parents d'élèves de Courmemin

- Mme Martineau, enseignante à l'école de Vernou-en-Sologne
- Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
- Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
- Mme Cormery, directrice de l'école de Vernou-en-Sologne

Étaient absents -excusés :

- Mme Gauthier, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin
- Les membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (Pôle ressources)
- Mme Junges Lucie (enseignante, complément de service de Mme Vest)
- Mme Rolo, RPE suppléante Courmemin
- Mme Martinez, RPE suppléante Vernou-en-Sologne.

Présidente de séance : Mme Vest

Secrétaire de séance : Mme Cellier

La séance commence par un tour de table.

Mme Vest rappelle que les élections des représentants de parents d'élèves sont organisées dans chacune des écoles du RPI. Les écoles conservent néanmoins la possibilité de regrouper leurs conseils d'école pour la durée de l'année scolaire. Les deux conseils sont invités à délibérer séparément sur ce point. A l'issue du vote, il ressort que les deux conseils seront réunifiés pour l'année scolaire 2023/2024. Mme Vest présidera les 1er et 3e conseils et Mme Cormery le 2e conseil de l'année

scolaire.

Le compte-rendu du dernier conseil d'école pour l'année scolaire 2022-2023 n'amène pas de remarques.

POINT 1 : ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023 dans chacune des écoles du RPI.

A Courmemin, sur 63 électeurs inscrits, il y a eu 36 votants : 7 bulletins nuls donc 29% de suffrages exprimés pour un quotient électoral de 14,50 et un taux de participation de 57,14 %. Mme Mathieu et Mme Bertin ont été élues représentantes titulaires des parents d'élèves au Conseil d'école de Courmemin et Mme Rolo et M. Boubet ont été élus représentants suppléants.

A Vernou-en-Sologne, sur 56 électeurs inscrits, il y a eu 32 votants : 4 bulletins blancs ou nuls donc 28% de suffrages exprimés pour un quotient électoral de 14 et un taux de participation de 57,14 %).

Mmes Bernard et Périss ont été élues représentantes titulaires des parents d'élèves au Conseil d'école de Vernou-En-Sologne. Mmes Martinez et Segart ont été élues représentantes suppléantes.

Mme Vest apporte des précisions à la suite de la question qui lui a été posée lors de l'inscription des candidats afin de savoir qui peut être titulaire et qui peut être suppléant : *rien dans le texte n'indique qu'il doit y avoir un représentant issu de chaque classe. C'est autant de représentants titulaires que de classes, avec possiblement autant de suppléants, mais peu importe la classe dans laquelle est leur enfant, tant qu'ils sont éligibles.*

Les représentants de parents d'élèves communiqueront via les cahiers de liaison en accord avec les directrices et les enseignantes.

POINT 2 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'organisation pédagogique est la suivante :

- Mme Cellier : 7 PS et 8 MS soit un total de 15 élèves
- Mme Vest et Mme Junges (présente le jeudi): 11 GS et 10 CP soit un total de 21 élèves
- Mme Martineau : 9 CE1 et 9 CE2 soit un total de 18 élèves
- Mme Cormery : 7 CM1 et 8 CM2 soit un total de 15 élèves

Les prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2024/2025 ont été demandées par la DSDEN :

Pour Courmemin :

- 5 PS susceptibles de faire leur rentrée.
- 7 MS
- 8 GS
- 11 CP

Pour Vernou :

- CE1 : 10
- CE2 : 9
- CM1 : 9
- CM2 : 7

La question d'une potentielle fermeture est posée. Les effectifs sont effectivement bas pour

2024/2025 mais M. Chantier et M. Deguine précisent que 16 PS (8 pour Courmemin et 8 pour Vernou-en-Sologne) seront attendues pour la rentrée 2025.

M. Chantier souligne que les départs vers les écoles privées pénalisent aussi financièrement la commune.

Mme Vest bénéficie d'une journée de décharge syndicale par semaine ; elle est présente à l'école les lundis/mardis/vendredis et Mme Junges la complète les jeudis. Mme Vest traite les urgences à distance. L'information a été communiquée dans les cahiers de liaison via la note de rentrée.

Cette année, l'école de Courmemin a bénéficié d'un service civique : Audrey HALLET. Elle participait aux sorties école de la forêt et intervenait essentiellement dans la classe de Mme Vest, en accord avec Mme Cellier. Malheureusement pour l'école mais heureusement pour Audrey, elle a trouvé un CDI dans le domaine qu'elle souhaitait, elle a donc donné sa démission.

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), basé à Lamotte-Beuvron, a de nouveaux membres :

Mme GOUJON, psychologue scolaire remplace Mme URBAIN
Mme PINGLOT maitresse chargée de l'aide à dominante relationnelle
et toujours Mme BEOGO, maitresse chargée de l'aide à dominante pédagogique

Les parents ont également la possibilité de les contacter.

Programme de lutte contre le harcèlement scolaire : PHARE. Nous en avons déjà parlé lors du 1er conseil en octobre 2022.

Une équipe « bien-être » est constituée et peut être amenée à intervenir dans les écoles pour traiter rapidement les situations d'intimidation.

Les Directrices ont reçu une formation à la gestion des situations de harcèlement et intimidation. Elles constituent un relais pour cette équipe Bien-être.

Tout élève est susceptible d'être rencontré par l'équipe pour contribuer par ses suggestions à l'amélioration de la situation d'un camarade ; il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux, qui n'empiètent jamais sur le temps de travail de l'élève. Les parents de l'élève intimidé sont informés de l'intervention de cette équipe bien-être ; les parents des intimidateurs ne le sont pas au départ sauf si la situation d'intimidation perdure.

Mme Cormery ajoute que tous les élèves des écoles à compter du CE2 se verront proposer de remplir une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Deux heures du temps scolaire seront banalisées à cette fin, entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 15 novembre. Ce temps banalisé sera l'occasion de mettre l'accent sur la prévention et la détection des situations de harcèlement. Pour les CE2, CM1 et CM2 de l'école de Vernou, cette grille d'auto-évaluation sera proposée lundi 13 novembre.

Réunion de rentrée : Mme Vest déplore l'absence des familles des élèves de CP : sur 10 élèves, 3 représentants seulement présents. Lors de cette réunion des informations sont communiquées sur la méthode de travail, les Programmes, les compétences attendues, les conseils pour aider les enfants dans leurs acquisitions. C'est aussi un temps d'échange entre les familles et l'enseignante.

POINT 3 : PROJETS D'ÉCOLE et DE CLASSE

Le projet d'école institutionnel : un avenant doit être rédigé par l'équipe cette année en fonction du rapport d'évaluation réalisé en juin 2023. Les enseignantes ont programmé une réunion de travail début décembre pour y travailler.

Le projet du RPI : les enseignantes ont décidé de travailler sur le thème des JO.

Pour la classe de Mme Cellier :

Période 1

La classe des petites et moyennes sections travaille sur le bien-être du corps humain.

Une nouvelle mascotte loup est arrivée, souvent fatiguée et n'aimant pas l'effort.

Tout au long de la période, nous avons donc fait émerger des principes de bonne santé :

- L'alimentation et l'importance des fruits avec le goûter de fruits quotidien
- Sortir dans la nature avec l'école de la forêt toutes les 2 semaines
- Expliquer ce qu'est le sport :
- * Découverte de différentes disciplines sportives à travers la lecture de documentaires pour découvrir et nommer différents sports (basket, natation, le volley...), découverte du matériel de sport (raquette, balle de tennis, ballon de foot...)
- * Définir l'effort physique : comment sait-on que l'on fait du sport ? (essoufflement, utilisation des parties de son corps,...)

Conclusion : notre mascotte loup souhaite maintenant participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les prochaines périodes vont permettre de parler de la ville de Paris , d'aborder la notion de pays et de définir les jeux olympiques en pratiquant différents sports.

Période 2 : Jeux de ballon en EUROPE - Découverte de Paris

Période 3 : Jeux de gymnastique en ASIE

Période 4 : Courir en AFRIQUE - les valeurs du sport à l'approche des jeux (s'encourager, se respecter, perdre et gagner)

Période 5 : La danse en OCÉANIE avec le spectacle de fin d'année

Pour la classe de Mme Vest :

Période 1 : activités sportives autour du ballon ovale pour découvrir le rugby. Activités plastiques et visuelles pour découvrir Paris et le continent Européen.

Période 2 : découverte du basket et de l'Amérique

Période 3 : jeux de lutte, découverte de l'Asie

Période 4 : athlétisme, découverte de l'Afrique

Période 5 : danser, découverte de l'Océanie.

Les symboles des Jeux Olympiques et paralympiques (le drapeau, la flamme, la devise, les valeurs dans le sport etc), l'histoire des JO seront travaillés au travers de la littérature de jeunesse, des arts plastiques, de documentaires.

La place du corps, de la santé et de l'hygiène alimentaire seront également abordés.

Les animations liées à chaque thème sont en cours de réflexion, un choix sera fait en fonction des disponibilités et des conditions financières.

D'autres projets seront abordés au cours de l'année :

- Pour les GS/CP : animation gratuite sur le tri des déchets prévue le vendredi 12 janvier 2024 le matin et une animation le 26 janvier après-midi autour du compostage.

Mme Vest précise que Mme Cellier lui a donné le goût de l'école de la forêt. Après avoir suivi une formation, la classe des GS/CP se lance dans l'aventure de l'école du dehors un vendredi sur deux. Des contraintes d'emploi du temps ainsi que la météo peuvent perturber cette alternance.

En tant que responsable de l'école, Mme Vest précise que les parents accompagnateurs ne sont pas choisis au hasard par les enseignantes ; la Directrice a en effet le droit de refuser l'accompagnement par certains parents si elle considère que la sécurité des enfants pourrait être engagée ou leur bien-être, mais aussi en fonction du manque de respect de certains envers l'équipe éducative.

Aménagement de l'espace préau : les enseignantes de Courmemin ont mis en place des espaces jeux sous le préau et dans la cour de récréation afin d'apporter aux enfants des activités variées permettant de limiter les comportements agressifs. L'aménagement des activités sous le préau changera à chaque période. Ainsi en Période 1, une bibliothèque du dehors avait été installée ; en période 2 ce sont un espace puzzles et un espace jeux de construction qui avaient succédé aux livres.

Les activités pour les autres périodes n'ont pas encore été définies à ce jour ; nous vous en parlerons au prochain conseil.

A Vernou-en-Sologne, les JO seront travaillés tout au long de l'année à travers les différents continents :

Période 1 : Europe / période 2 : Amérique / période 3 : Asie / période 4 : Afrique / période 5 : Océanie.

En 1ère période, les classes ont donc travaillé sur l'Europe. Ainsi, les élèves ont bénéficié d'un cycle tennis avec le club de tennis de la Sologne des Etangs.

Les deux classes se sont rendues le mardi 26 septembre à l'Arena d'Orléans pour assister au tournoi de tennis international « le Co'met Orléans Open ». Les entrées ont été prises en charge par la coopérative scolaire à hauteur de 7 euros par personne soit un total de 259 euros et le transport en car a été financé par les mairies pour un montant de 440 euros. La remise des diplômes par le club de tennis a eu lieu le mardi 17 octobre, en présence de la mairie de Vernou qui finance cette intervention tennis.

La semaine avant les vacances, les élèves ont confectionné des petits sablés qui ont ensuite été vendus aux familles dans le but de récolter de l'argent pour la coopérative scolaire. Cette vente a permis de réaliser un bénéfice de 367,33 euros (435 euros de vente - 67,67 euros d'ingrédients).

Le jeudi 9 novembre, les deux classes se sont rendues au centre équestre de M. Jannaire « Les écuries cœur de Sologne » afin d'y découvrir notamment les différentes disciplines équestres présentes lors des JO mais également d'en apprendre davantage sur l'alimentation et le pansage du cheval.

En période 2, les élèves de Vernou travaillent sur l'Amérique. Ainsi, une intervenante musique sera présente tous les lundis et mardis après-midi de 15h à 16h afin de préparer les élèves au concert de chants qui aura lieu le vendredi 15 décembre à l'église de Vernou-en-Sologne en soirée. Les enfants fabriqueront également des objets de Noël et planteront des bulbes de jacinthes qui seront ensuite vendus lors du marché de Noël de Vernou le 17 décembre. Il est également prévu une vente de gâteaux/crêpes apportés par les parents volontaires.

En janvier/février, un pompier interviendra auprès des élèves des deux classes dans le cadre de la formation aux premiers secours (la date sera à définir ultérieurement en fonction du planning du pompier).

Le mardi 12 mars, la classe de CM se rendra au musée Matra de Romorantin afin de passer le permis vélo. Il faudra alors prévoir un pique-nique (vélo et casque sont fournis). Cette formation est gratuite. Seul le transport en car sera payant (pris en charge par les mairies).

Une fresque sur le thème des JO sera réalisée par les élèves de l'école de Vernou sur un mur de la cour. Ce projet se fera grâce à Mme Valérie Lugon, plasticienne qui était déjà intervenue l'an dernier pour faire une fresque sous le préau. Ce projet sera financé par la mairie de Vernou-en-Sologne.

En lien avec les continents, des menus à thème seront proposés à la cantine à chaque période.

D'autres projets en lien avec les JO sont à l'étude et seront évoqués lors du 2e conseil d'école.

POINT 4 : RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET SÉCURITÉ

Règlement intérieur des écoles du RPI : à la demande de notre hiérarchie, nous souhaitons apporter la modification suivante au point 3 Vie scolaire, d'ajouter un point 3,3 Protection :

« Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la santé ou la sécurité d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents d'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur d'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de 5 jours. »

Cette mesure n'est pas une sanction mais une mesure de protection

Une autre modification a été apportée au paragraphe 1-Admission et scolarisation :

« En cas de changement d'école, le certificat de radiation sera envoyé directement à l'école de destination ainsi que le livret scolaire. Les documents ne seront donc plus remis aux familles. »

Le règlement intérieur du conseil d'école et le règlement intérieur des écoles du RPI ont été adoptés à l'unanimité. Ils ont été signés par tous les membres présents (cf annexe). Ils seront prochainement transmis aux familles.

Au niveau SECURITE :

- 2 exercices incendies sont obligatoires avec moins de 6 mois d'intervalle entre les 2. Pour Courmemin, il a été réalisé le lundi 2 octobre et le 28 septembre à l'école de Vernou.

-PPMS AI (attentat-intrusion) qui définit la conduite à tenir en cas d'intrusion dans l'école : un exercice devait être réalisé avant les congés d'automne ; les services de la DSDEN ont envoyé plusieurs propositions de scénarios :

- Pour Courmemin : scénario choisi : numéro 3 : altercation aux abords immédiats de l'école ; rappel de l'objectif de cet exercice : tester l'efficacité de notre protocole, développer des habitudes de comportement pour soit se mettre à l'abri (se cacher) ou s'enfuir.

Date de l'exercice : vendredi 13/10/23 lors de la récréation du matin.

Une information aux parents a été communiquée dans le cahier de liaison.

Malgré l'information de l'exercice aux enfants, certains ont eu des difficultés à rentrer dans l'école au moment du signal. Il a fallu aller les chercher individuellement.

Il est demandé comment ce PPMS AI est perçu par les PS : Mme Cellier explique que les PS avaient déjà vécu l'exercice incendie, qu'ils se sentaient en confiance dans leur environnement et qu'ils sont entrés avec fluidité pour s'isoler à l'intérieur des bâtiments.

Pour Vernou : l'exercice PPMS-AI était prévu le mardi 17 octobre mais celui-ci n'a pu avoir lieu. En effet, suite au plan vigipirate renforcé au niveau urgence attentat, tous les exercices PPMS-AI prévus dans la semaine du 16 octobre devaient être annulés. Il sera donc reprogrammé en novembre.

Au niveau SANTE : à la demande de Mme Vest, l'infirmier scolaire est cette année venu faire les bilans de santé des CP les mardis 10 et 17 octobre.

POINT 5 : COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Les écoles de Vernou et Courmemin font part de la situation financière de la coopérative scolaire aux membres du conseil.

L'école de Vernou a commencé l'année scolaire avec 1159,51 euros.

- La participation volontaire des familles s'élève à 480 euros,
- l'adhésion et l'assurance versées à l'OCCE à 87,50 euros.
- vente de petits sablés : bénéfice de 367,33 euros (435 euros de vente - 67,67 euros d'ingrédients)
- remboursement mairie de Courmemin transport parc floral juillet 2023 : 213,83euros
- achat de bulbes : 19,47 euros
- reste à payer les places pour le Co'met Orléans Open au club de tennis : 259 euros

Un point est fait quant à l'année 2022/2023 :

- Total des dépenses : 2852,02 euros
- Total des recettes : 2339,83 euros

L'école de Courmemin a commencé l'année scolaire avec 1297,50

La participation volontaire des familles s'élève à 385 euros contre 540 euros pour l'année 2022-2023

L'adhésion et l'assurance versées à l'OCCE s'élève à 104,38 euros contre 119,68 euros.

Le projet « vente de citrouilles » a permis de réaliser un bénéfice de 145,85 euros

Nous remercions l'entreprise JANVIER de Vernou pour le don généreux de citrouilles et les personnes qui ont permis la logistique des marchandises, Benjamin et Bernard Janvier à Courmemin

Un point est fait quant à l'année 2023/2024 :

- Total des dépenses : 2467,42 euros
- Total des recettes : 2090,85 euros

POINT 6 : PISCINE

Les séances de piscine ont lieu le jeudi matin de 10h45 à 11h15. Les élèves prennent donc le car à 10h pour l'école de Courmemin et à 10h15 pour l'école de Vernou-en-Sologne pour se rendre à la piscine de Romorantin ; le retour a lieu entre 11h45 et 12h.

Chaque classe bénéficiera d'un cycle natation d'environ 9 séances. La classe de CM1/CM2 se rendra à la piscine du jeudi 30/11 au 8 février 2024.

Les classes de GS/CP et CE1/CE2 s'y rendront du jeudi 15 février au 18 avril 2024.

Cette année, les parents disponibles pour nous accompagner sont : Mmes Pérès et Segart, M. Rousseau et Miossec pour la classe de CM1/CM2 et Mme Janvier pour la classe de CE1/CE2 (M. Miossec s'est proposé d'accompagner également la classe de CE si besoin). Mme Segart peut aussi accompagner si besoin.

Pour la classe des GS/CP : Mme Pérès .

Une autre maman d'élève s'est inscrite pour passer l'agrément prochainement.

POINT 7 : TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

A Courmemin :

Une ligne de démarcation a été tracée pour matérialiser l'espace vélo dans la cour de récréation.

Un composteur a été installé à la demande des enseignantes.

Achat d'une nouvelle armoire qui sera installée dans le couloir pour remplacer une ancienne qui est en mauvais état.

La mairie a augmenté de 5% le budget alloué pour l'achat des fournitures scolaires. L'équipe enseignante remercie M. Le Maire et la commune.

A Vernou, les problèmes de connexion internet semblent réglés : l'école a été raccordée à la fibre mercredi 8 novembre et maintenant tous les ordinateurs peuvent être connectés à internet en même temps. Ils sont également tous reliés à la photocopieuse. Merci à la mairie de Vernou.

Lors du précédent conseil, Mme Cormery avait signalé que deux ordinateurs de la classe des CE étaient en panne : ils ont été réparés. L'ordinateur de la classe des CM, qui était en réparation depuis la fin de l'année 2022, a été restitué. L'ensemble des ordinateurs est donc opérationnel.

Mme Martineau avait demandé le renouvellement des dictionnaires de la classe des CE car trop vétustes : 12 nouveaux dictionnaires ont été achetés par la mairie de Vernou pour la rentrée.

Le filet de badminton, comme demandé lors du précédent conseil, a été réparé.

Enfin, des poubelles supplémentaires avaient été demandées à la cantine et dans la cour pour faire le tri des déchets. Trois poubelles ont été installées dans la cantine pour trier les déchets, d'autres seront prochainement installées dans la cour

Une cible avec anneaux à lancer, offerte par la mairie pour Noël, a été installée sous le préau.

Enfin, deux paniers de basket et 9 ballons ont été achetés par la mairie de Vernou pour permettre à la classe de CE de faire un cycle basket en période 2.

POINT 8 : QUESTIONS DIVERSES

Les prochains conseils d'école auront lieu :

le vendredi 23/02/2024 à Vernou à 18h00

Le vendredi 14/6/2024 à Courmemin à 18h00

Le spectacle de Noël, organisé et financé cette année par la mairie de Courmemin, aura lieu le mardi 12 décembre à 14h30. à la salle des fêtes de Courmemin.

Le photographe sera présent le 8/2/2024.

Un carnaval sera organisé le 29 mars 2024 sur les 2 écoles.

Des olympiades seront organisées entre les 4 classes du RPI le vendredi 21 juin.

La fête d'école aura lieu le 28/6/24

Un point APE est fait par Mme Mathieu: le principe des jeux libres en amont du spectacle sera repris. L'Association est à la recherche de nouveaux jeux.

La vente de gâteaux St Michel a été groupée avec l'école d'Onzain et a permis 6000 euros de recettes soit 500 euros de bénéfices.

En décembre : vente de chocolats.

Janvier : tombola galette

Mars : vente de miel.

Avril : projet concert de trompes de chasse.

Juin : fête de l'école

L'APE remettra un chèque de 750 euros à chaque école du RPI à l'issue du spectacle de Noël.

Questions posées par les familles :

Pour Vernou :

Cantine : il semblerait que l'on force les enfants à manger.

M. Deguine répond que cette question sera revue avec le personnel.

Les enfants doivent-ils poser les chaises sur les tables après le service ?

Réponse de la mairie : cela aide le personnel et permet aux élèves de participer à la vie collective.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

A Courmemin, le 10 novembre 2023.

La secrétaire de séance,

Delphine Cellier



La directrice,

Stéphanie Vest



